



Le rendez-vous est organisé à l'hôtel de Bordeaux Métropole.

SOLO & CO DAYS

Sortir les travailleurs indépendants de l'isolement

Le rendez-vous est pris pour le deuxième forum Solo & Co Days dédié aux travailleurs indépendants, qui est programmé le 6 avril prochain à Bordeaux

Fondé par trois indépendantes, le forum Solo & Co Days revient le 6 avril pour une deuxième édition, après un premier événement qui avait rassemblé 600 personnes en 2022. Ce rendez-vous, entièrement dédié aux travailleurs indépendants, propose des outils et des clés aux porteurs de projets qui veulent se lancer ou à ceux qui cherchent à développer leur activité.

Lorsqu'elles ont choisi de se mettre à leur compte à l'issue de la crise du Covid, Catherine-Élise Guillaumin, Anne Corsello et Alexandra Lugas se sont heurtées aux embûches administratives malgré leur bonne connaissance du milieu. Pensant que ce devait être une vraie galère pour les autres, les trois créatrices ont imaginé de rassembler sur une journée et dans un même lieu des experts capables de leur apporter des réponses. « Nous avons interviewé une vingtaine d'indépendants pour connaître leurs besoins, précise Catherine-Élise Guillaumin. Presque tous ont évoqué leur isolement, une difficulté largement partagée. »

Cette édition des Solo & Co Days, ouverte à tous sur inscription, est donc l'occasion pour

tous les travailleurs indépendants, ou « free-lance » comme ils sont souvent nommés, de rencontrer d'autres personnes dans le même cas pour éventuellement s'associer en proposant des offres complémentaires.

Quel statut adopter ?

Durant le forum, les participants ont également la possibilité de suivre des ateliers sur la création de sites Internet ou la manière de se développer sur les réseaux sociaux. Des outils indispensables aujourd'hui, « pour structurer son offre et se vendre, parce que tout le monde n'a pas la fibre commerciale », souligne l'organisation. Ceux qui ont besoin de conseils plus précis peuvent prendre rendez-vous en amont avec un ou plusieurs experts qui pourront leur donner les bonnes informations sur le statut à adopter, par exemple. Faut-il créer son entreprise ? Et si oui, sous quelle forme ? Ou vaut-il mieux opter pour le portage salarial ?

Stéphanie Lacaze

Hôtel de Bordeaux Métropole, le 6 avril à partir de 8 h 45. Inscriptions sur www.soloandcodays.com

Soler ou les vertus d

Sur son site de Lacanau, Soler transforme des bois locaux en charbon de bois, biocarbone et biochar tout en produisant une énergie verte

Valérie Deymes
v.deymes@sudouest.fr

Les 1^{er} et 2 mars derniers, Pierre Soler-My, cofondateur et dirigeant du Groupe Soler, était invité par le président de la République Emmanuel Macron au One Forest Summit, sommet international consacré à la préservation et à la gestion durable des forêts tropicales à Libreville, au Gabon, invité en tant qu'« entreprise à haut potentiel économique et technologique proposant des solutions pour relever le défi du changement climatique et de la préservation de la biodiversité ».

Au cœur d'une forêt

Le papa Soler-My était spécialisé dans le négoce du charbon de bois. Ses trois fils Jean, Philippe et Pierre décidèrent eux aussi de mettre les mains dans le charbon (de bois), mais en devenant producteurs. Ils commencèrent en 1993 par s'implanter dans l'Aube à Gyé-sur-Seine, au plus près de la matière première, au cœur d'une forêt de feuillus. Le Groupe Soler était né.

« Nous valorisons les gaz et fumées en chaleur et en électricité verte, revendue à EDF pour alimenter l'équivalent de 20 000 foyers »

Au commencement, le système de production était artisanal, reposant sur le savoir-faire des charbonniers. « Un métier qui avait presque totalement disparu en France. Nous avons cette volonté de relocaliser les métiers de la forêt... dans la forêt », souligne Pierre Soler-My. L'entreprise familiale mise sur son savoir-faire, l'optimise, tra-

vaille sur la technologie et développe en 2010 une technique de production brevetée permettant de transformer le bois local issu de la gestion de forêts durables, certes en charbon de bois, mais aussi en biochar (charbon végétal) et en biocarbone, tout en produisant sa propre énergie et en en revendant une partie. Dans l'Aube, sur deux unités de production à Gyé-sur-Seine et, depuis 2021, également à Lacanau sur l'ancien site de la Girondine de carbonisation.

De nombreux usages

C'est au lieu-dit Mistre, au milieu des pins, que l'unité de production girondine se déploie avec 70 des 170 salariés du groupe. Ici, le bois, du pin maritime, est prélevé dans un rayon de 60 kilomètres.

C'est une exigence de Soler : limiter son empreinte carbone, vivre de la forêt locale et la faire vivre. Une matière première issue des éclaircies exigées par la gestion forestière. Des pins qui ne sont pas valorisables pour l'ameublement, le bois d'œuvre ou le papier. Des arbres qui peuvent aussi être déperissants ou même brûlés, tels ceux issus des incendies de l'été 2022 en Gironde. Les troncs sont écorcés (l'écorce sera vendue pour d'autres usages, comme la sciure), coupés, séchés et carbonisés, autrement dit brûlés.

Une fois la matière refroidie, le charbon de bois passe au calibrage, d'où sortent trois produits : 80 % de charbon de bois pour les barbecues, et le reste en biochar (petit calibre proche de la poudre) et en biocarbone (gros calibre) – 20 000 tonnes à Lacanau, 50 000 tonnes à l'échelle du groupe, sachant que cinq tonnes de bois sont nécessaires pour produire un kilo de charbon. « Ça peut paraître énorme, mais c'est trois fois moins que ce qui est nécessaire en Europe de l'Est ou en Afrique,



où les charbonniers doivent utiliser une partie de leur bois comme énergie pour la carbonisation », souligne Chloé Despert, directrice marketing du groupe. « Ce qui n'est pas notre cas : nous valorisons les gaz et fumées issus de la carbonisation en chaleur d'une part pour notre process, et d'autre part en électricité verte, revendue à EDF pour alimenter l'équivalent de 20 000 foyers. »

Agriculture, métallurgie...

Sa technologie et le modèle durable que le groupe propose ont décidé le président de la République de l'embarquer au One

u charbon de bois



Les troncs, une fois coupés en bûchettes, sont stockés dans des « paniers » de 15 tonnes pour être carbonisés. À droite, le biochar, charbon de bois réduit en poudre ; une partie des bois brûlés dans les incendies de l'été 2022 vont finir en charbon de bois.

PHOTOS FABIEN COTTEREAU / « SUD OUEST »

Forest Summit. Sa conception de la gestion des forêts, placée sous l'œil sans concession de l'ONG Earthworm avec laquelle Soler a signé un partenariat, a intéressé l'État du Gabon. « Celui-ci souhaite créer des parcs naturels nationaux et préserver ce patrimoine forestier qui couvre 80 % de son territoire au bénéfice de sa population locale », souligne Pierre Soler-My. L'idée étant d'utiliser le bois de manière durable, mais aussi de ne

pas le gaspiller et d'en tirer des produits d'avenir.

« Le biochar peut être utilisé en agriculture, planté sous la terre. Il stocke le carbone, équilibre l'acidité du sol et peut capter l'eau et la réserver telle une éponge. Il peut être intégré dans du béton, auquel il va donner légèreté et stabilité tout en offrant une compensation des émissions de gaz à effet de serre », poursuit le cofondateur. Quant au biocarbone, il se sub-

stitue au carbone fossile dans certaines applications, notamment la métallurgie et la fabrication du silicium « si présent dans les panneaux photovoltaïques ».

Son modèle, Soler veut le répliquer : « Depuis la philosophie de la forêt jusqu'aux produits innovants et à la récupération d'énergie. » Au Gabon peut-être, en Europe du Nord sûrement, et en Amérique du Nord probablement.